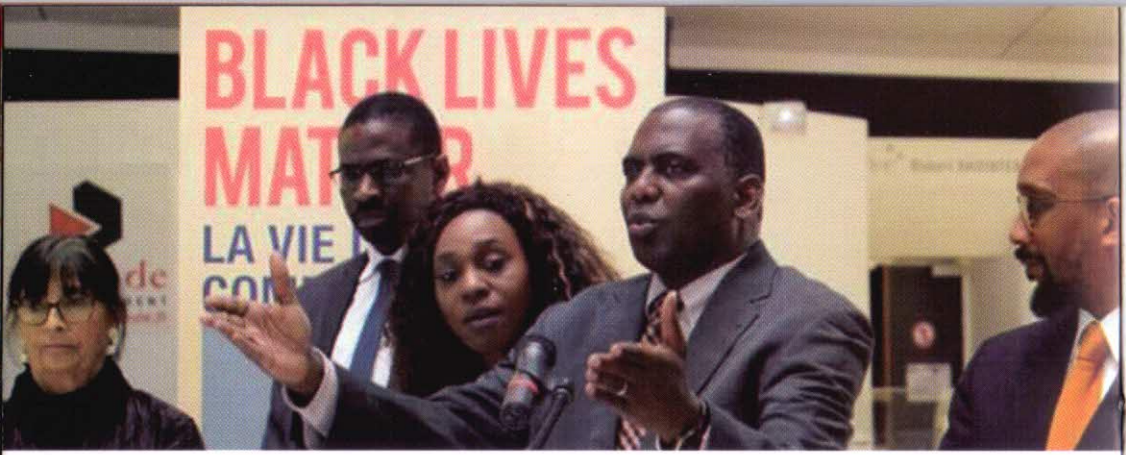


COLLOQUE

COLLOQUE « DROIT ET ESCLAVAGE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

DU LUNDI **16** OCTOBRE

La question de l'esclavage interne est encore un sujet tabou en Afrique de l'Ouest. La traite atlantique et les débats sur les réparations tendent à rendre invisible les zones de l'intérieur comme le Mali qui furent pourtant des carrefours importants de la traite jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. Quant à la question actuelle du trafic d'êtres humains, elle est surtout débattue dans le cadre de la mise en place de législations internationales, sans pour autant inviter à une réflexion approfondie sur ces pratiques dans la longue durée. Or une analyse juridique précise des normes et pratiques de type esclavagiste sur la longue durée peut permettre de mieux comprendre la complexité et l'ancrage de ces phénomènes en Afrique de l'Ouest et donc d'y faire face.

Le colloque international «Droit et Esclavage en Afrique de l'Ouest» a ainsi pour objet de contribuer à l'identification, l'évaluation, et la comparaison des normes et pratiques juridiques sur la longue durée pour mieux comprendre les héritages contemporains.

Ouvert au grand public, étudiants, professeurs et représentants de la Société civile, le colloque accueillera de nombreux universitaires, chercheurs, activistes des Etats-Unis, du Canada, de France et du continent africain.
Il est porté par la School of Oriental and African Studies de l'Université de Londres, l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako et l'Institut français du Mali. Il bénéficie du soutien de l'Institut français via son programme « Fonds d'Alembert ».

Programme détaillé sur le site de l'Institut français du Mali et sur le lien https://www.soas.ac.uk/history/conferences/

SOAS University of London

Leriddl

Centre International de Recherches Esclavages

IRD Institut de Recherche pour le Développement

Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

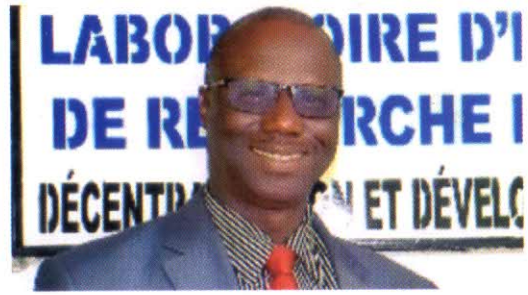
INSTITUT FRANÇAIS

AU MERCREDI **18** OCTOBRE

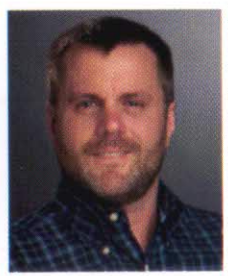
USJPB / IFM
ENTRÉE LIBRE



MARIE RODET est Maîtresse de conférences en Histoire africaine à la School of Oriental and African Studies (SOAS) – University of London au Royaume-Uni. Ses recherches s'intéressent à l'histoire de l'esclavage, du genre et des migrations en Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement au Mali. Son premier ouvrage est paru chez Karthala en 2009 et s'intitule «Les migrantes ignorées du Haut-Sénégal, 1900-1946». Depuis plusieurs années elle contribue à la sauvegarde du patrimoine matériel (archives) et immatériel (histoire orale) de la région de Kayes au Mali. Elle travaille actuellement à son second ouvrage sur les résistances historiques à l'esclavage à Kayes.



BAKARY CAMARA est Professeur Titulaire, Agrégé des facultés de droit et Doyen de la Faculté de Droit Public (FDPU) à l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB). Il est détenteur d'un Doctorat d'État en Sciences Juridiques et Politiques et d'un doctorat 3ème cycle en politiques internationales et d'un Master of Art en Géopolitique (International Security/Affairs). Il est directeur du Laboratoire d'études et de recherches en droit, décentralisation et développement local (LERDDL) de la Faculté de droit Public (FDPU) de l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako (USJPB). Il est aussi affilié à plusieurs associations ou centres d'études et de recherches en sciences sociales.



BENJAMIN L. LAWRANCE est Professeur d'histoire du droit en Afrique et dans la diaspora africaine à la University of Arizona (USA). Ses recherches explorent la mobilité, le travail et l'exploitation à travers le temps et l'espace. Il écrit sur l'esclavage historique et contemporain, la traite des êtres humains, la cuisine et la mondialisation, les droits de l'homme, les questions relatives aux réfugiés et les politiques d'asile. Il est rédacteur en chef du African Studies Review, principal journal de l'African Studies Association (USA). Il est l'auteur de deux ouvrages, - Localité, Mobilité et 'Nation' (Rochester 2007) -, qui examine les expériences des hommes et des femmes Ewe sous mandat français au Togo, et - Les orphelins d'Amistad: une histoire atlantique des enfants, de l'esclavage et de la contrebande (Yale 2014) -, qui traite du trafic d'enfants d'Afrique de l'Ouest au 19ème siècle.



BIRAM DAH ABEID est un militant des droits de l'homme, et une figure emblématique de la lute contre l'esclavage en Mauritanie. En 2008, il fonde l'Initiative de Résurgence du Mouvement Abolitionniste (IRA – Mauritanie). Emprisonné à plusieurs reprises par le régime en place, pour son engagement et sa détermination dans ce combat, il a reçu plusieurs prestigieuses distinctions internationales dont le Prix Front Line Défenders 2013, le Prix Lawson James 2016 et en 2013, le Prix des droits de l'homme des Nations Unies lui a été décerné par l'ONU, couronnant ainsi un combat qu'il mène avec acharnement.
Son organisation IRA – Mauritanie n'a cessé de s'élargir. En 2014, fort de ses innombrables sympathisants et soutiens, il se présente aux élections présidentielles et obtient 8,67% des suffrages lors du 1er tour de l'élection présidentielle mauritanienne et arrive en seconde position derrière le président de la république.

Colloque international

School of Oriental and African Studies (SOAS), University of London
et
Laboratoire d'Etudes et de Recherches en Droit, Décentralisation et Développement Local (LERDDL), Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako

Thème : *« Droit et esclavage en Afrique de l'Ouest »*

Lieu : Campus Universitaire de Badalabougou—nouveau bloc, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB), Mali

Dates : 16 -18 octobre 2017

Le département d'histoire de la School of Oriental and African Studies (SOAS, University of London) et le Laboratoire d'Etudes et de Recherches en Droit, Décentralisation et Développement Local (LERDDL) de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) organisent en partenariat avec l'Institut français de Bamako, le Centre international de recherches sur les esclavages (CIRESC), un colloque international intitulé « Droit et esclavage en Afrique de l'Ouest », les 16-18 octobre 2017 à Bamako.

La question de l'esclavage interne est encore un sujet tabou en Afrique de l'Ouest. Les principaux discours sur l'esclavage qui se font entendre dans la sous-région sont ceux sur la traite atlantique et les régions côtières et tendent à rendre invisible les zones de l'intérieur comme le Mali qui furent pourtant des carrefours importants de la traite jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, et qui continuent de nos jours à être des zones de transit du trafic d'êtres humains. La question du trafic contemporain des êtres humains, notamment de femmes, d'enfants et de migrant-e-s, y est également largement débattue, mais souvent sous l'impulsion des organismes internationaux pour répondre à la mise en place de législations internationales, sans pour autant engager une réflexion approfondie sur ces pratiques dans la longue durée. Or une analyse juridique précise des normes et pratiques de type esclavagiste sur la longue durée peut permettre de mieux comprendre la complexité et l'ancrage de ces phénomènes en Afrique de l'Ouest, et donc d'y faire face.

Le colloque international « Droit et esclavage en Afrique de l'Ouest » a pour objet de contribuer à l'identification, l'évaluation, et la comparaison tant des normes juridiques issues des traditions et textes locaux produits par les sociétés esclavagistes et post-esclavagistes d'Afrique de l'Ouest, les états coloniaux et postcoloniaux, que des pratiques du droit qui ont pu s'y développer sur la longue durée. Cette analyse doit permettre de mieux comprendre les héritages contemporains de l'histoire de la traite et de l'esclavage en Afrique de l'Ouest, notamment en termes de discrimination envers les descendants d'esclaves, et les causes de la résurgence de certaines pratiques de type esclavagiste à l'heure actuelle.

L'esclavage a une longue histoire en Afrique de l'Ouest et fut progressivement intégré dans des cadres juridiques spécifiques élaborés par les différentes configurations

étatiques depuis le Moyen-Age jusqu'aux abolitions des dix-neuvième et vingtième siècles. L'intervention des Etats ouest-africains précoloniaux a notamment consisté à établir des normes juridiques tendant à encadrer la mise en esclavage, la vente et le traitement des esclaves. Les Etats coloniaux et postcoloniaux ont par la suite mis en place des législations tendant à abolir et criminaliser ces pratiques.

Dans ce colloque, nous nous interrogerons en particulier sur la circulation des discours juridiques et sociaux quant à l'esclavage en Afrique de l'Ouest, et sur les continuités et discontinuités dans ces discours depuis la période précoloniale jusqu'à nos jours. Ceci doit nous permettre de mieux comprendre l'impact de ces discours sur les législations actuelles en matière de lutte contre l'esclavage et les discriminations, et leur mise en application.

Nous invitons à faire parvenir des propositions de communication (250 mots au maximum), en français ou en anglais, aux organisateurs du colloque : Dr Marie Rodet (mr28@soas.ac.uk) et Professeur Bakary Camara (baka2cam2@yahoo.com), **le 31 juillet 2017 au plus tard.** Les propositions préciseront le titre, le (s) noms, prénoms(s), institution(s) et coordonnées électroniques de(s) l'auteur-e(s).

Nous tenons à préciser que la langue principale du colloque sera le français, nous ne pourrons offrir que des traductions limitées anglais/français.

Comité scientifique :
Pr Seydou Diouf (UCAD), Pr Mamadou Badji (UCAD), Pr Samba Traoré (UGB), Dr Myriam COTTIAS (CIRESC), Dr Marie Rodet (SOAS), Pr Bouréima Kansaye (USJPB), Pr Bakary Camara (USJPB), Pr Mohamed Traoré (USJPB), Dr Mohamed L. Dembélé (USJPB), Dr Mamadou Fomba (USJPB), Dr Harouna Diallo (USJPB).

Comité d'organisation :
Pr Moussa Djiré, M. Karaba Dembélé, Pr Daouda Sakho, Pr Bakary Camara, Pr Kissima Gakou, Dr Yacouba Koné, Dr Mamadou Kéita, Dr Cheick A. Touré, Pr Bouréima Kansaye, Dr Mamadou Samassekou.